

Formation initiale SSIAP 1

Acquérir les compétences pour assurer les missions d'agent de sécurité incendie et d'assistance à personne.

Durée: 70 heures (10 jours)

Profils des stagiaires

- Candidat à l'obtention du certificat SSIAP 1.
- Postulant à un emploi d'agent de sécurité incendie et d'assistance à personne en établissement recevant du public (ERP) ou en immeuble de grande hauteur (IGH) et devant justifier des qualifications prévues par la réglementation en vigueur.

Prérequis

- Maîtrise de la langue française (lu, écrit, parlé).
- Détenir un brevet de secourisme en cours de validité.
- Justifier d'une aptitude physique attestée par un certificat médical.

Objectifs pédagogiques

- Être capable de prévenir les incendies.
- Être capable de sensibiliser les employés en matière de sécurité contre l'incendie et d'assistance à personnes.
- Être capable d'assurer l'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie.
- Être capable d'alerter et d'accueillir les secours.
- Être capable d'évacuer le public.
- Être capable d'intervenir précocement face aux incendies.
- Être capable de porter assistance aux personnes au sein de l'établissement.
- Être capable d'exploiter le PC de sécurité incendie.

Contenu de la formation

- Le feu et ses conséquences :
 - Le feu.
 - Comportement au feu.
- Sécurité incendie :
 - Principes de classement des établissements.
 - Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie.
 - Desserte des bâtiments.
 - Cloisonnement d'isolation des risques.
 - Évacuation du public et des occupants.
 - Désenfumage.
 - Éclairage de sécurité.
 - Présentation des différents moyens de secours.
- Installations techniques :
 - Installations électriques.
 - Ascenseurs et nacelles.
 - Installations fixes d'extinction automatique.
 - Colonnes sèches et humides.

- Système de Sécurité Incendie.
- Rôle et missions des agents de sécurité incendie :
 - Le service de sécurité.
 - Présentation des consignes de sécurité et main courante.
 - Poste de sécurité.
 - Rondes de sécurité et surveillance des travaux.
 - Mise en œuvre des moyens d'extinction.
 - Appel et réception des services publics de secours.
 - Sensibilisation des occupants.
- Concrétisation des acquis :
 - Visites applicatives.
 - Mises en situation d'intervention.

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateurs titulaires d'un certificat SSIAP 3 ou d'une équivalence réglementaire et dont les compétences à enseigner la spécialité ont été validées par l'organisme de formation.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation et mise à disposition des installations techniques et pédagogiques requises par la réglementation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques.
- Étude de cas concrets.
- Quiz en salle.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- QCM de 30 questions portant sur l'ensemble du programme (possibilité de réponses à choix multiples).
- Réalisation d'une ronde avec des anomalies, dans un délai raisonnable, et découverte d'un sinistre. Des questions du jury compléteront la ronde. A l'issue, le candidat renseignera une main courante sur l'une des anomalies constatées.
- Formulaire d'évaluation de la formation.
- Une attestation provisoire de qualification ou de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation. Par ailleurs, en cas de réussite à l'examen, un diplôme est réalisé conformément à la réglementation en vigueur.